

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/05/2014

Réception par le Prefet : 19/05/2014

Publication : 23/05/2014



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2014-5-6-3

Séance du vendredi 16 mai 2014

ABATTOIR DÉPARTEMENTAL INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN 2014

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le code des marchés publics,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2014-2-6-2 du 14 mars 2014, relative au Budget Primitif 2014 - Agriculture,
- VU les avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne des 18 février et 16 avril 2014,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

décide :

- de réaliser les travaux de pose d'un lave-mains au droit de l'aire de lavage (3 200 €), d'amélioration de l'ergonomie de l'atelier de découpe (6 800 €), de pose de moustiquaires (6 500 €), d'installation d'un système de vidéo surveillance de la bouverie (3 800 €), de mise aux normes des boxes de la bouverie (6 800 €), de remplacement des caillebotis (5 500 €), de remplacement du chariot élévateur (3 600 €), de renouvellement de la conduite d'eau (11 000 €), de motorisation des portes (8 800 €) et du doublement du poste d'électronarcose des porcins (12 000 €), pour un total de dépenses de 68 000 € ;
- d'affecter 100 000 € d'Autorisation de Programme (AP) inscrits au Budget Primitif 2014 pour les investissements et les gros entretiens à l'abattoir de CERNAY.

Les imputations budgétaires sont les suivantes :

- travaux : - Programme C141 - Chapitre 21 – Fonction 928 - Nature 21351,
- acquisitions : - Programme C141 - Chapitre 21 – Fonction 928 - Nature 2157,
- frais d'insertions : - Programme C141 - Chapitre 20 – Fonction 928 - Nature 2033,
- dépenses d'entretien : - Programme C641 - Chapitre 011 – Fonction 928 - Nature 61558.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président



Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions